

Les prix des blés payés en décembre 2013

© 16/01/2014 |  Frédéric Hénin •  Terre-net Média

Comme chaque mois, FranceAgriMer dresse un panorama des prix des principales céréales payés aux agriculteurs. En décembre, les prix d'apport des céréales sont en hausse.



En décembre 2013, 83 % des achats de blé tendre ont été effectués en modalité ferme, pour un prix moyen de 185 €/t. (@Terre-net Média)

« Les achats se font à présent majoritairement en modalité ferme, quelle que soit l'espèce. Les achats fermes représentent en moyenne 78 % des transactions pour l'ensemble des espèces enquêtées, avec un minimum de 57 % pour les achats de maïs et un maximum de 86 % pour le triticale.

La décote par rapport aux prix pratiqués il y a un an s'amenuise. En moyenne pour l'ensemble des espèces enquêtées, les prix actuels sont inférieurs de 26 % à leurs niveaux constatés il y a un an. L'avoine conserve la plus faible : - 17 %. »

Blé tendre

« Les prix d'achat du blé tendre gagnent encore quelques euros en décembre, tant en modalité d'acompte qu'en achat ferme.

83 % des achats de blé tendre ont été effectués en modalité ferme, pour un prix moyen de 185 €/t, contre 235 €/t il y a un an. Le prix d'achat en acompte est également inférieur d'une cinquantaine d'euros à son niveau de décembre 2012, à 154 €/t.

Les déclinaisons régionales autour de ces moyennes nationales se tiennent dans un intervalle de 6 euros en acompte et de 9 euros en achat ferme. Pour cette dernière modalité, les prix les plus attractifs sont relevés dans le regroupement du Nord-Maritime et les moins attractifs dans le regroupement du Nord-Est. »

Blé dur

« Stabilisé le mois dernier, le prix ferme du blé dur profite de la plus forte augmentation en décembre. A 224 euros, une tonne de blé dur s'échange ainsi 15 euros de plus qu'en novembre en achat ferme, soit pour 71 % des transactions. Le prix d'acompte bénéficie également d'une réévaluation significative, à 186 €/t (+ 10 €/t).

Comparés aux deux précédentes campagnes, les prix actuels sont inférieurs de 12 % en acompte et de 16/17 % en achat ferme. »

Pour surveiller les évolutions des cours des matières premières agricoles, connectez-vous sur :

[Observatoire des marchés de Terre-net.fr](http://Observatoire.des.marchés.de.Terre-net.fr)

D'après la note de conjoncture de FranceAgriMer de janvier 2014. Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.